



Montmartre 2011

Dinant - 25 septembre

INVITATION

ASBL MONTMARTRE • Rue Daoust, 104 • 5500 Dinant • Tél. 082 22 63 32
E-mail : f.lurquin@skynet.be • www.dinant-montmartre.be

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, Dinant-Montmartre fête ses 15 ans.

Pour marquer l'événement, outre les nouveaux artistes-peintres sélectionnés, nous invitons tous ceux qui ont déjà participé à la manifestation, à revenir. Nous vous sollicitons aussi pour faire découvrir cette grande exposition de plein air à un ami artiste n'ayant jamais participé. L'ambiance si particulière propre à Dinant-Montmartre n'en sera que renforcée, les espaces seront agrandis et encore plus conviviaux.

L'édition 2011 de Montmartre : « Les artistes peintres dans les rues et ruelles du vieux Dinant » se déroulera le dimanche 25 septembre 2011.

Sont invités : Les artistes peintres, aquarellistes, dessinateurs, graveurs, photographes, ... (Pas d'artisan !)

Ci-dessous, les modalités de participation et le talon d'inscription à nous retourner sans délai par la poste ou en vous inscrivant directement sur le site www.dinant-montmartre.be

- Le 25 septembre, votre passage à l'accueil à partir de 8 heures au restaurant « Les Amourettes », place St-Nicolas est obligatoire avant le montage de votre stand. Votre présence y sera enregistrée, votre emplacement et votre lieu de refuge vous seront attribués. Café et croissant vous seront offerts et les derniers renseignements concernant le déroulement de la journée vous y seront communiqués.
- Le montage des stands se fait entre 08h00 et 09h30.
- A partir de 09h30 plus aucun véhicule ne sera admis sur le site.
- Les stands ne pourront être démontés en aucun cas avant 18h00.
- Comme chaque année, l'organisation met gratuitement à disposition des barrières Nadar pour accrocher vos tableaux. A vous d'user d'originalité pour la présentation de vos créations.
- **Nouveauté 2011** : Si vous le désirez, 40 chevalets sont à louer au prix de 20 euros pièce. (Voir verso)
- Pour des raisons évidentes de cohérence esthétique, les tonnelles et parasols sont proscrits. Il ne seront tolérés par l'organisation qu'en cas de pluie avérée.
- Les emplacements d'exposition sont attribués uniquement par l'asbl organisatrice à la réception des inscriptions et paiement de la caution. Si vous avez un contact privilégié avec un riverain pour exposer dans sa propriété, indiquez-le lors de votre inscription et, dans la mesure du possible, cet endroit vous sera attribué.
- Les refuges ne sont pas des emplacements à proprement dit. Ils peuvent être attribués à plusieurs personnes et constituent une zone de repli en cas de mauvais temps. Montmartre est, par définition, une manifestation qui se déroule dans la rue.
- La vente des œuvres exposées est permise. Le travail sur place est fortement souhaité mais pas obligatoire.
- Une caution de 25 euros est requise pour valider l'inscription.
A verser sur le compte de l'asbl Montmartre IBAN : BE 92 1030 1472 9823 BIC : NICABEBB
- Après 18 heures, à l'accueil, un montant de 15 euros sera remboursé en espèces. Le solde de 10 euros constitue votre participation aux frais.
- La caution ne sera pas rendue dans les cas suivants : suite à un désistement pour quelque motif que ce soit, en cas de manquement au présent règlement, à tout qui n'a pas validé sa présence avant 09h30 le matin ou ne se sera pas représenté le soir avant 19h30. La caution est alors définitivement perdue au profit de l'asbl organisatrice.
- Responsabilité : L'asbl organisatrice ne prend aucune responsabilité ni à l'égard des exposants, ni en cas de dégradation ou de vol des œuvres exposées. L'inscription à la manifestation entraîne l'acceptation par l'exposant des clauses ci-dessus qui forment contrat entre parties, le non-respect entraîne l'exclusion.

A l'occasion des 15 ans de Montmartre et des 10 ans de la Maison de la Pataphonie, nous nous associons à l'organisation des Vélodies.

Pour l'asbl Montmartre
Fr. Lurquin

**A ENVOYER A : ASBL MONTMARTRE - Rue Daoust, 104 - 5500 DINANT - Fin des inscriptions le 14/09/2011.
Ou via le site www.dinant-montmartre.be**

Je soussigné (e)
demeurant :

Rue N°

CP Localité Tél.

Adresse E-mail :

Discipline pratiquée (Obligatoire) :

m'engage par le renvoi signé de ce talon et le paiement de 25 € à participer à la manifestation Montmartre Dinant 2011 décrite sur l'invitation que j'ai reçue, aux conditions du contrat y annexé que j'approuve.

(Facultatif) Je désire louer un (deux) chevalet(s) à 20 euros pièce que je paie en plus de ma participation.

1 chevalet 2 chevalets (cocher)

(Facultatif) Je désire être en compagnie de l'artiste :

(Facultatif) Sous réserve de disponibilité, refuge souhaité chez M. :

DATE :

SIGNATURE :

Montmartre 2011 ¹⁵ans



NOUVEAUTÉ 2011 : LA LOCATION DE CHEVALETS

Au prix de 20 euros pièce.

Dimensions : hauteur 2,10 m, largeur 1,60 m.

Les chevalets nominatifs seront déposés sur votre emplacement.

Il est interdit de clouer, visser, forer, ... dans les chevalets.
Prévoyez fil de fer, chaînes, ficelles et crochets pour attacher vos œuvres. Des points d'attache sont placés à cet effet sur le haut de la structure.

Il n'y aura que 40 chevalets mis en location. Ils seront attribués par ordre d'inscription et jusqu'à épuisement.
Chaque loueur a droit à un ou deux chevalets maximum.